

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 29

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ça, c'est vrai, dit encore le gendarme.

— Vous êtes donc déjà mes obligés. Je continue. Au lieu d'aller nous précipiter tous les trois dans la gueule du loup, nous allons chez mon frère qui a de l'argent à moi, nous nous faisons ensuite conduire aux *Deux-Sergents*, où je vous achète des sabres et des képis...

Le visage du brigadier se ralluma, Mouton s'en aperçut et continua :

— Ne comptez pas me ramener au Palais dès que vous serez réarmés, car je dis tout.

Je reprends mon raisonnement. Après être rentré dans mes vêtements d'honnête homme, je m'installe dans un local loué par mon frère, où l'on ne me connaît pas, où l'on me croit en voyage. Vous serez sûrs de me trouver toujours, soit chez moi, soit chez mon frère. Le siège durera probablement longtemps, je n'ai que trois mois à subir, je ferai ces trois mois d'arrêt sous votre oeil vigilant ; puis, ma détention terminée, le siège levé, nous allons au Palais régulariser mon témoignage et nous retournons ensuite à Melun faire certifier ma libération. En retour de cette gracieuseté de votre part, je m'engage à vous faire donner vos beaux galons de maréchal-des-logis, et mieux encore, car, par mon frère, j'ai de fort belles relations dans l'armée. Je ne suis pas un vulgaire filou, ne vous en déplaise, j'ai fait une bêtise pour une femme, je la voulais cette femme à tout prix, je l'ai eue... mais elle m'a coûté cher !

— Monsieur a bien parlé, dit le simple gendarme enthousiasmé. Punis pour punis, si j'étais que vous, brigadier, j'accepterais, que risquons-nous ? Nous dirons au commandant de place que, surpris dans la campagne par les Prussiens, nous avons rappliqué sur Paris... Pourquoi se faire tant de bile, après tout, on va nous envoyer à la boucherie comme les autres, monsieur a raison, je le laisserais faire !

— Certainement, laissez-moi faire, je réponds de tout, d'ailleurs.

Durant cette rhétorique, le fiacre était parvenu sur le quai de la Mégisserie.

— Cocher ! 48, Place du Panthéon, cria Mouton. Et le fiacre s'engagea dans la rue Saint-Jacques.

— C'est le domicile de mon frère, un homme fort aimable, quoique savant, vous verrez, c'est un chimiste...

Et pour enjoindre son brigadier, l'empêcher de ressaisir la situation, Mouton raconta la biographie de son frère le chimiste.

Le fiacre s'arrêta, on était sur la place du Panthéon, devant le n° 48.

— Montez avec moi, ou restez, à votre aise ; moi je vais prendre de l'argent pour acheter des sabres, dit Mouton en faisant vibrer ce dernier mot. Retirez-moi ces menottes, il n'est pas gentil à vous de me les avoir laissées. Vous, gendarme, prêtez-moi votre manteau, car si on me voyait ainsi...

Et machinalement, sous le regard résigné de son brigadier, le gendarme détacha l'affreuse chainette, déroula son manteau et le jeta sur les épaules du détenu.

Mouton grima l'escalier avec l'agilité d'un lèvrier.

(A suivre.)

Boutades.

La réclame est de plus en plus ingénieuse, témoignent ces quelques lignes publiées par un journal de Paris :

Encore une tentative de vol. La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans le magasin de bonneterie de M. S... rue... n°... Heureusement pour M. S. que ses articles sont marqués à de si bas prix que les voleurs ont mieux aimé se retirer que

d'en prendre un seul. S'ils reviennent, ce sera comme acheteurs ; ils y auront bénéfice.

Un médecin qui ne pouvait souffrir ni la littérature, ni les littérateurs, s'était rencontré un jour avec Alexandre Dumas et avait cru pouvoir le railler agréablement :

— Vous avez, lui disait-il, une terrible facilité de production, il doit vous falloir toute une maison, un château, pour contenir vos œuvres !... et, sans doute, vous les faites relier en velours, en satin.

— Cela vaut mieux, lui répond Dumas, que de les faire relier en sapin, comme les vôtres.

A l'examen :

— Qu'est-ce que la France ?

— La France est un pays borné au nord... borné au nord par... et borné au sud par la... puis borné à l'ouest...

— Et vous, vous êtes borné partout ; allez vous asseoir.

On demandait à un notaire ce que c'est qu'une apposition de scellés.

— C'est, répondit-il, une formalité qui consiste à mettre des cachets à la cire sur les meubles d'un décédé aussitôt après que les collatéraux ou autres intéressés ont eu le temps de tout enlever.

Un riche veuve anglaise vient de mourir en déshéritant tous ses parents ou alliés.

Elle lègue à la Société protectrice des animaux de Londres, une somme de 150,000 francs ; pour l'établissement d'abreuvoirs pour les bestiaux, 50,000 francs ; au refuge pour les chiens perdus, 25,000 francs.

Afin de justifier ces largesses, la testatrice constate « qu'elle n'a jamais eu à se plaindre d'aucun animal, mais qu'elle n'a, en revanche, rencontré que méchanceté et ingratitudo, chez la plupart des membres du genre humain auxquels elle a eu affaire. »

Conseils d'un politicien américain aux candidats présents et à venir :

Votez toujours en faveur des motions d'ajournement, l'ajournement dût-il être éternel.

Votez contre toute proposition de loi quelle qu'elle soit. Nous avons trop de lois déjà.

Ne faites pas de discours. C'est une surcharge inutile pour les trains qui transportent les journaux.

Personne ne lit les chefs-d'œuvre de l'éloquence parlementaire.

Soyez l'ami des journalistes.

Tenez-vous les yeux ouverts, la bouche fermée, la tête froide, le cœur insensible, les pieds chauds, l'estomac libre.

La vague. Nous venons de voir ce magnifique tableau de M. P. Dupuis, exposé dans la salle des concerts du Casino-Théâtre, grâce à l'initiative de M. L. Pfluger. Comme dessin, comme anatomie, comme couleur, comme expression et comme idée, c'est vraiment superbe.

L. MONNET.